

BEYNES

ACTU

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2024



DOSSIER P.4

STOP aux
incivilités
Ça suffit !

Estimation gratuite



ERA Acces Immo

2 AGENCES À VOTRE SERVICE

AGENCE DE BEYNES

Ccal. du Val des 4 Pignons - Rue du Centre - Beynes

01 34 89 60 86

**RECHERCHE APPARTEMENTS
ET MAISONS À VENDRE**

www.immobilier-beynes-era.fr

Restaurant **La Licorne**

Christophe Piat et son équipe
vous proposent

- Leur cuisine traditionnelle
- Vente traiteur : 16,50€ (à emporter sur commande)
- Menu du midi : 19,90€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Et formule midi et soir : 30,50€ ou 39,90€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES

01 34 89 96 17

www.restaurant-lalicorne-beynes.fr



illiCO travaux

- **RÉNOVATION**
- **EXTENSION**

Guillaume ROBERT
et son équipe vous accompagnent dans toutes les étapes de votre projet de travaux

Agence de Beynes

Place du 8 Mai 1945 - 78650 Beynes

01 30 55 66 30

FRANCHISE FINANCIÈREMENT ET JURIDIQUEMENT INDÉPENDANT - ATOUT SERVICES HABITAT
RCS VERSAILLES 531578464 - SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 20 000€ - UNE MARQUE DU GROUPE HEMAOM



Artisan Plomberie
APCE Chauffage Énergie




PROFESSIONNEL DU GAZ

- **Remplacement de chaudière et ballon**
- **Rénovation de salle de bain**
- **Divers plomberie**
- **Adoucisseur d'eau**

Nicolas HERVIEU
64, rue de Maule
78650 BEYNES

06 89 77 03 96 nicolashervieu@apce78.fr




Joelle MULOT

☎ **06 15 01 99 45**

✉ joelle.mulot@iadfrance.fr

f iad France

Rendez-vous sur iadfrance.fr

Votre conseillère * immobilier sur Beynes et ses alentours

*Elle Joëlle MULOT, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Versailles sous le numéro 750016479, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

BEYNES ACTU

LES ANNONCEURS PRÉSENTS TOUTE L'ANNÉE DANS BEYNES ACTU VOUS SOUHAITENT DE

Bonnes fêtes de fin d'année !



HSP Régie publicitaire de la Ville de Beynes

BEYNES ACTU

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE MAGAZINE DE LA VILLE.

Contactez-nous dès à présent
01 55 69 31 07 ■ contact@hsp-groupe.fr

HSP Régie publicitaire de la Ville de Beynes

ÉDITO

LA VIE EN SOCIÉTÉ IMPLIQUE QUE L'ON RESPECTE UNE CERTAINE CONDUITE.

Négligence, incivilités, deux mots que l'on ne devrait pas avoir à utiliser au quotidien.

La civilité c'est avoir une attitude de respect à l'égard des autres citoyens. Le civisme est lié à un comportement dans la vie, qu'elle soit quotidienne ou publique afin que l'intérêt général l'emporte sur les profits personnels.

La solidarité, elle, implique une attitude d'ouverture parce que nous sommes un ensemble de femmes et d'hommes attachés à un objectif commun de bien-être dans notre cité.

Nous avons des droits, oui, mais nous devons prendre conscience de nos devoirs envers la société.

C'est de la responsabilité de chacun d'entre nous.

Nous ne sommes pas que de simples individus vivants sur un territoire ; en respectant les principes de civisme, nous contribuons à maintenir un climat de confiance, d'entraide et de cohésion sociale dans notre ville.

Cette philosophie bienveillante et partagée, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, instaure une plus grande harmonie entre nous.

Il est de l'intérêt de tous de respecter notre commune et, ainsi, vivre en accord avec elle.

Yves REVEL

Maire de Beynes

Vice-président de Cœur d'Yvelines



SOMMAIRE

- 4 / 7 Dossier : **STOP aux incivilités, ça suffit !**
- 8 Et aussi à Beynes...
- 9 Agenda / Carnet
- 10 Vie politique
- 11 Portrait de Fatima et Moussa Ly

Problème de distribution du Beynes Actu ? Service Communication 09 78 04 53 53

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - novembre / décembre 2024 -

Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES / 01 34 91 06 20 - Tirage : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117

Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes. **Élus de la commission Communication** :

Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Therry Dolléans, Danièle De Roquefeuil, Nelson Dos Santos. **Directrice de la Rédaction** : Sandrine Hainaut. **Rédactrice en chef** : Céline Bruneau.

Correctrice : Isabelle Ramboz. **Maquette/Mise en page** : Nathalie Formento. **Régie publicitaire** : H.S.P. Edisag

01 55 69 31 00. **Impression** : Kawan Communication // www.Kawan.biz

Crédits photos : Service Communication Ville de Beynes

IMPRIMERIE VERTE



LE MAIRE

Yves REVEL



“

**Assumons
nos devoirs
avant de
réclamer
nos droits.**

”



DOSSIER P.4

**STOP aux
incivilités
Ça suffit !**

20
TERRE
DE JOUR
24

BEYNES ACTU // novembre - décembre 2024

STOP AUX INCIVILITÉS, ÇA SUFFIT !

UNE LUTTE QUOTIDIENNE...

Pour remédier aux incivilités, la commune opte pour la pédagogie... La ville ne peut rien faire sans chacun d'entre vous et compte sur votre civisme pour que les choses changent.

“ FABIEN LAMBERT,
LE 1^{ER} ÉCO-GARDE SALARIÉ
DES YVELINES, ASSERMÉNTÉ
CODE ENVIRONNEMENTAL
ET CODE FORESTIER, NE
MANQUE PAS DE TRAVAIL
DEPUIS SON ARRIVÉE EN
OCTOBRE 2022...
IL CONSTATE LE MANQUE DE
CIVISME MALHEUREUSEMENT
TROP SOUVENT... STOP AUX
INCIVILITÉS, ÇA SUFFIT,
YVES REVEL, MAIRE DE
BEYNES, POUSSE UN
COUP DE GUEULE ! **”**



Les missions de service public de l'éco-garde sont tournées vers la nature : la sensibilisation, la protection de la nature et la prévention... mais aussi, et autant que cela est nécessaire, la répression pour lutter notamment contre le fléau des dépôts sauvages.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Sujet ô combien sensible dans nos vallées verdoyantes... Le jeune homme découvre des déchets, plus ou moins conséquents, plusieurs fois par semaine et se lance alors dans une enquête minutieuse afin d'identifier les contrevenants.

Si le délinquant ne peut être identifié, il incombe au propriétaire du terrain de faire le nécessaire pour procéder à l'évacuation du dépôt. Lorsqu'il se trouve sur le domaine communal, notre éco-garde sollicite les services techniques ou SEPUR en fonction de l'accessibilité et du volume à évacuer. Pour que ces dépôts



sauvages stoppent, sensibiliser à la protection de la nature dès le plus jeune âge est l'une des priorités de Fabien Lambert. Ainsi, ce dernier est amené à intervenir au sein des groupes scolaires de la commune et à accompagner les enfants et leur professeur sur le terrain.



Les chiffres clefs

En 2023
les incivilités référencées

- 71** ——— Dépôts sauvages identifiés
- 05** ——— Dépôts de plainte
- 31** ——— Enlèvements de dépôts
- 16 471 €** — Coût de la part communale pour l'évacuation de ces dépôts.

En 2024
les incivilités référencées

- 58** ——— Dépôts sauvages identifiés
- 05** ——— Dépôts de plainte
- 23** ——— Enlèvements de dépôts
- 20 912 €** — Coût de la part communale pour l'évacuation de ces dépôts
- 1 500 €** — D'amende minimum (pouvant aller jusqu'à 75 000 € en fonction du type de dépôts) + le coût de facturation du retrait.

Des ramassages solidaires et citoyens sont organisés régulièrement au cours de l'année par les écoles et l'association Beynes en Transition.

Prochain rendez-vous : LA GRANDE JOURNÉE BEYNES PROPRE, samedi 7/12, de 9h30 à 12h, gymnase et parking du centre commercial de la Petite Mauldre, organisée par Beynes en Transition. N'oubliez pas vos gants !

Temps de dégradation dans la nature

1 à 12 mois	5 ans	50 ans	100 ans	200 ans	500 ans	1000 ans	4000 ans
PAPIER TOILETTE (2 semaines à 1 mois)  TROGNONS DE POMME (1 à 5 mois)  BRIQUES DE LAIT (5 mois)  JOURNAUX (3 à 12 mois) 	PAPIER DE BONBONS (5 ans)  CHEWING-GUM (5 ans)  CIGARETTES (1 à 2 ans)  TICKETS DE BUS (1 ans) 	BOÎTES DE CONSERVE (50 ans)  	PNEUS (100 ans)  CANETTES EN ALUMINIUM (100 à 500 ans) 	PILES AU MERCURE (200 ans) 	SACS EN PLASTIQUE (400 à 500 ans)  COUCHES JETABLES (400 à 450 ans) 	BOUTEILLES EN PLASTIQUE (100 à 1000 ans)  CARTES SIM (1000 ans)  POLYSTYRÈNE (1000 ans) 	VERRE 



LES INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN

Lors de ses tournées, Fabien Lambert veille à rappeler aux riverains les réglementations concernant la taille des haies, l'élagage, l'entretien des trottoirs, l'interdiction de brûler les déchets verts, l'obligation de retirer les nids de chenilles processionnaires, les cueillettes excessives, le ramassage du bois en forêt, ainsi que l'accès des véhicules à moteur, cyclistes, cavaliers, promeneurs, etc. A l'écoute des administrés, l'éco-garde est à votre disposition et vous donne de nombreux conseils. Aujourd'hui, sa mission est principalement axée sur la sensibilisation... mais il n'hésitera pas à avoir recours également à la répression pour les incivilités du quotidien si cela s'avère malheureusement nécessaire.

CIVISME : RAPPEL DES RÈGLES

> Déjections canines / amende 35 €



Des « toutounettes » sont à disposition sur le territoire.

> Divagation chiens / amende 1 500 €

Interdiction en ville de laisser vaquer les animaux domestiques. Dans les lieux accueillant du public, les chiens sont interdits même tenus en laisse.

Interdiction en forêt des animaux non tenus en laisse tout particulièrement pendant la période de reproduction des oiseaux (nidification parfois au sol) et des animaux sauvages, notamment les faons qui sont très sensibles, du 15 avril au 30 juin.

> Taille des haies, élagage

Une haie de ne peut dépasser 2 m de haut lorsqu'elle est plantée à moins de 2 m de la limite de votre terrain.

Attention, il est préconisé pour le respect de la biodiversité de ne pas tailler et/ou élaguer entre le 15 mars et 15 août.

> Entretien des trottoirs / amende 35 €

Les propriétaires ou locataires sont tenus de veiller à ce que le trottoir devant leur façade ne soit pas encombré par la végétation, les feuilles mortes, la neige ou le verglas.



> Feu / amende 35 €

Il est interdit par arrêté préfectoral de brûler des déchets verts dans votre jardin. Reportez-vous au ramassage hebdomadaire, de mars à décembre, organisé par la communauté de communes Cœur d'Yvelines. (Pour les branches de plus d'1,5 m de long et celles au diamètre supérieur à 10 cm, ainsi que ce qui n'est pas autorisé terre, souche, tronc, contactez la déchèterie intercommunale située à Villiers St-Frédéric). Il est interdit d'allumer un feu en forêt (amende 135 €) et l'incendie même involontaire d'une forêt constitue un délit !

> Chenilles processionnaires / amende 35 €

Pour lutter contre la recrudescence de ces nuisibles, vérifiez sur votre terrain que vos arbres ne sont pas infestés et traitez-les si c'est le cas.

> Cueillettes excessives pour les champignons, fruits, fleurs / amende de 135 €

Le volume autorisé ne doit pas dépasser 10 litres. Attention, renseignez-vous sur les espèces protégées, nombreuses sur notre territoire, qui ne doivent à aucun moment être ramassées ou cueillies, par exemple les orchidées sauvages !

> Contrôle de la pêche / amende 35 €

Il est obligatoire de détenir un permis de pêche. L'éco-garde vérifie systématiquement les permis lors de ses tournées. Rapprochez-vous de la fédération de pêche des Yvelines ou de l'association le Gardon de Beynes pour vous renseigner sur son obtention.

> Circulation avec un véhicule à moteur / amende 1 500 €

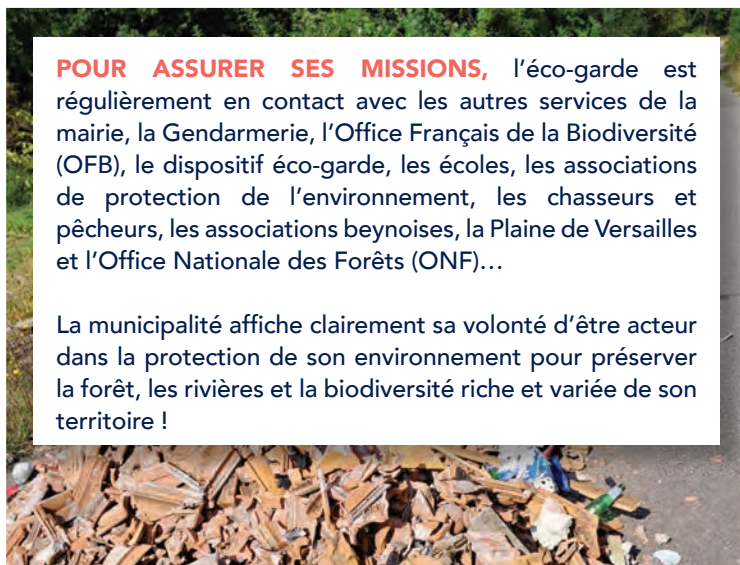
Il est interdit de circuler avec un véhicule à moteur en forêt hors des voies ouvertes à la circulation publique.

> Graffitis / amende 3 750 €

Les façades des immeubles, les clôtures des terrains doivent être tenues propres. Les graffitis sont interdits sur l'ensemble de la commune.

POUR ASSURER SES MISSIONS, l'éco-garde est régulièrement en contact avec les autres services de la mairie, la Gendarmerie, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le dispositif éco-garde, les écoles, les associations de protection de l'environnement, les chasseurs et pêcheurs, les associations beynaises, la Plaine de Versailles et l'Office Nationale des Forêts (ONF)...

La municipalité affiche clairement sa volonté d'être acteur dans la protection de son environnement pour préserver la forêt, les rivières et la biodiversité riche et variée de son territoire !





3 QUESTIONS À FABIEN LAMBERT

“

1/ Pouvez-vous nous décrire une journée type ?

Il n'y a pas de journée type dans mon métier, tous les jours sont différents. Mes actions consistent à effectuer des patrouilles de surveillance afin d'identifier les infractions environnementales comme les dépôts sauvages, à entretenir et nettoyer les chemins ruraux afin qu'ils restent praticables. Je consacre une partie de mon temps à réaliser de la sensibilisation auprès des administrés et en organisant des événements, ainsi que des sorties scolaires. J'entretiens mon réseau auprès de l'ensemble des acteurs environnementaux du territoire. Enfin, en tant qu'agent de la ville, je participe aux projets municipaux notamment ceux en lien avec l'environnement.

2/ Vous intervenez auprès des écoles, quelle est votre pédagogie ?

Il est essentiel de transmettre aux enfants l'envie de protéger la planète et respecter l'environnement. Je leur explique l'impact négatif de jeter des déchets dans la nature, la Mauldre et l'étang. Lorsque je me rends dans les écoles, que j'interviens aux abords de l'étang ou dans la forêt, j'explique aux enfants ce que sont la faune, les oiseaux, les abeilles, les moutons et boucs des douves du Château, ainsi que la flore. Pour qu'ils le comprennent, je leur présente des documents sur les différentes essences de plantes et d'arbres de notre région. Ils sont à l'écoute et s'intéressent beaucoup.

3/ Pour susciter des vocations, pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

J'ai obtenu un Master en alternance chez « Véolia eau » dans le traitement de l'eau. Mais j'ai toujours été passionné par la nature, la forêt et la protection de l'environnement.

Lorsqu'en 2022, le Maire Yves Revel a signé une convention de partenariat avec le dispositif Eco-Garde pour créer un poste salarié et ainsi recruter un éco-garde communal, j'ai saisi cette opportunité. Si j'en juge par mes contacts auprès des écoliers, la nouvelle génération a rapidement intégré la problématique de la survie de notre planète et mon rôle est de les accompagner dans notre mission vitale de protection de notre planète.

Je suis confiant !

”

LE SAVIEZ-VOUS ? TOUTES LES MISSIONS DE L'ÉCO-GARDE

- > Entretien et mettre en sécurité des chemins ruraux communaux et des rivières
- > Surveiller des animaux sous contrôle
- > Identifier des animaux domestiques morts
- > Enlever des animaux sauvages morts
- > Déposer plainte au titre de la commune en cas d'infraction
- > Réaliser des courriers de mise en demeure
- > Proposer de nouveaux sentiers de randonnées et/ou pistes cyclables
- > Organiser des manifestations éco-citoyennes
- > Participer à l'inventaire de la biodiversité communale
- > Vérifier et inventorier les zones naturelles classées ZNIEFF
- > Réaliser des sorties avec le dispositif Eco-Garde bénévole des Yvelines
- > Encadrer des élèves de BTS sur un projet tutoré d'une année en lien avec l'environnement
- > S'occuper des dépôts sauvages

N'hésitez pas à signaler toute incivilité auprès de notre éco-garde : https://www.espace-citoyens.net/beynes/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/MET_EG/ECOGAR1

**La ville compte plus
que jamais sur le civisme
de chacun, les incivilités,
ÇA SUFFIT !**

COMMENT LE CONTACTER ?

Poste d'Eco-garde / Ateliers de Mortemai

Mardi 9h-19h et du mercredi au samedi 9h-17h30

Tél. : 06 13 51 63 85 / flambert@beynes.fr

C.C.A.S. / CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES

La première session des remises de diplômes des Médailles d'honneur 2024 s'est tenue en mairie le **16 mars dernier**. Le Maire Yves Revel et son adjointe, Myriam Mathieu, déléguée à la petite enfance et aux affaires sociales, ont remis aux Beynois le diplôme de la Médaille d'Honneur pour les féliciter de leurs nombreuses années de travail.

Médaille d'honneur d'Argent (20 ans)

Magali Della-Schiava Rodolphe Guilloteau, Aurélie Jarde, Emmanuel Le Ruyet, Christophe Poulain.

Médaille d'honneur de Vermeil (30 ans)

Magali Barre, Jean-Louis Cart, Rodolphe Guilloteau, Emmanuel Le Ruyet, Christophe Poulain.



Médaille d'honneur d'Or (35 ans)

Corinne Blanchard, Christophe Blazy, Laurence Chaperon, Isabelle Dezandre, Cédric Dupire, Emmanuel Le Ruyet, Christophe Poulain, Adrienne Rallo.

Médaille d'honneur Grand Or (40 ans)

Sylvie Dias, Francine Drouet, Marguerite Fleche, Pierre Le Thiez.



La seconde session des remises de diplômes des Médailles d'honneur s'est tenue en mairie le **12 octobre dernier**.

Médaille d'honneur d'Argent (20 ans)

Mickaël Benoist, Anne-Laure Bidault, Edouard Bidault, Monique Bourgeois, Régis Calestroupat, Laurent Enouf, Claudie Garel, Rézah Jelidi, Sébastien Karmirczak,

Alexandra Koch, Christine Martinez, Murielle Thillays, Bruno Thillays.

Médaille d'honneur de Vermeil (30 ans)

Stéphane Bregovic, Claudie Garel, Nicole Solinska, Murielle Thillays, Bruno Thillays.

Médaille d'honneur d'Or (35 ans)

Murielle Antib, Jean-Louis Cart, Bruno Clotteau, Jean-Christophe Cognet, Laurent Delisle, Marie-Françoise Morin, Nicole Solinska, Bruno Thillays.

Médaille d'honneur Agricole d'Or (35 ans)

Haroun Tamourt-Delafont

Médaille d'honneur Grand Or (40 ans)

Marc Jousset, Carole Miont, Sylvie Querleu, Bruno Thillays.

Félicitations à toutes et à tous !

RESTOS DU CŒUR Ouverture de la campagne hivernale 2024-2025

Vous pouvez aider en donnant soit un peu de votre temps, soit en apportant vos dons en nature : conserves, huile, sucre, chocolat, café, etc. et produits d'hygiène au local des Restos dès à présent ou en participant à la collecte organisée au G20 le **samedi 11 janvier 2025**.

N.B. : Un reçu fiscal sera établi pour tout don fait sous forme de chèque établi à l'ordre des « Restaurants du Cœur ».

Une collecte pour l'antenne beynoise pour la 2^e année pour aider concrètement les beynois en difficultés.

Plus que jamais, ils comptent sur vous !

Local des Restos du Cœur :
4 rue de l'Estandart,
01 34 89 01 88.

Les personnes les plus démunies (sur inscription) peuvent se présenter pour la distribution des denrées alimentaires les lundis et jeudis, de 9h à 11h30, au local de l'antenne locale.

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Au profit des Restos du Cœur de Beynes

Collecte

Denrées alimentaires non périssables et produits d'hygiène

samedi 11/01
09h à 18h

Rendez-vous au G 20

On compte sur vous !

// MARDI 3

Conseil Municipal, à 20h salle du Conseil Municipal,
Diffusé en direct sur [facebook](#) villedelbeynes.

// MERCREDI 4 et 18

Bus P.M.I., de 13h30 à 16h30, place du 8 Mai 1945.

// MARDI 5

Hommage aux combattants de la guerre d'Algérie,
à 11h, au Monument aux Morts.

// SAMEDI 7

Un élu à votre écoute, de 9h à 12h, sans Rdv,
à l'Hôtel de Ville, place du 8 Mai 1945.

// SAMEDIS 7 et 14

Atelier de calligraphie adulte, de 15h à 17h, animé par
Jean-François Ernotte, Bibliothèque de La Barbacane /
réservation 01 30 54 15 13 / [bibliotheque@beynes.fr](#)

// SAMEDI 7

Depan'Café, de 15h30 à 18h, à la Brasserie La Tribu
Bénévoles en lutte contre l'obsolescence programmée
(limitation de la durée de vie d'un objet).

// SAMEDI 7

Théâtre, *Derrière le hublot se cache parfois du linge*, 20h45,
à La Barbacane. La compagnie Les Filles de Simone enchaîne
avec humour et auto-dérision ces scènes du quotidien que
chacun reconnaîtra. Renseignements et réservations : 09 78 03
82 15 / [reservation@labarbacane.fr](#) / [www.labarbacane.fr](#)

// DIMANCHE 8

Les Anciennes Beynoises, matin, centre commercial de la
Petite Mauldre, rassemblement de voitures anciennes.

// VENDREDI 13

Concert humouristique Boom Boom Kids, 20h, à
La Barbacane. Qui a dit qu'une démonstration de batterie
devait être sérieuse ? Un voyage musical, drôle et poétique
au cœur du rythme et de la percussion... interdit aux adultes !
Renseignements et réservations : 09 78 03 82 15 / [reservation@labarbacane.fr](#) / [www.labarbacane.fr](#)

// SAMEDI 14

Conseil juridique, entre 9h et 12h, attention désormais à
l'Hôtel de Ville, place du 8 Mai 1945. Consultation gratuite,
sur rendez-vous uniquement au 01 34 91 06 20.

// SAMEDI 14

Atelier d'écriture adulte, de 14h30 à 16h30, animé par
Véronique Demorge, Bibliothèque de La Barbacane /
réservation, 01 30 54 15 13 / [bibliotheque@beynes.fr](#)

// SAMEDI 14

Marché de Noël et Téléthon

Parvis du marché/ La Barbacane.



// SAMEDI 14

Atelier Repar'Vélo, de 10h à 12h30, rue des Clos
On répare ensemble votre vélo, ouvert à tous sans
rendez-vous et gratuit, organisé par un groupe de
bénévoles. Rens. [reparvelo.beynes@wanadoo.fr](#)

// SAMEDI 14

Jeux de société en famille, de 14h à 16h30, à la
Bibliothèque La Barbacane / réservation 01 30 54 15 13 /
[bibliotheque@beynes.fr](#)

// JEUDI 19

Bus l'Étincelle, de 14h à 16h, Place du 8 Mai 1945
Pour l'accueil des femmes victimes de violence.

// SAMEDI 21

Ciné-enfants, chaque 1^{er} samedi des vacances, La
Barbacane propose une journée cinéma spécialement
pour les enfants : + info [www.labarbacane.fr](#)

// DIMANCHE 22

Marché de fin d'année, de 8h30 à 12h30, stand photo,
ateliers créatifs, idées cadeaux et gourmands.

INFOS PRATIQUES



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La mairie fermera exceptionnellement ses portes à
16h au lieu de 19h les mardis 24 et 31/12. Merci de
votre compréhension.

BALAYAGE DE LA VOIRIE (SOCIÉTÉ SEPUR)

Val des 4 Pignons - 10 et 11 décembre

Centre ville, Bourg et Hameaux - 12 décembre

Les Chênes - 13 décembre

Merci de rentrer vos véhicules pour faciliter le passage de la
balayeuse. Un véhicule sur la voie, c'est une voie mal nettoyée !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 7 janvier 2025, à sortir la veille, à partir de 18h.

CARNET ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE À

Laïa da Ponte,
le 06/09

Annah Hanza Alliance,
le 08/10

Clémentine Giorgio,
le 08/11

FÉLICITATIONS À

Pascal Lefebvre et Corinne Rousseau,
le 07/09

Stéphane Bireaud et Isabelle Angelard,
le 07/09

Christophe Ripaud et Sabrina Matthey,
le 28/09

Damien Nicolino et Léa Longo--Minel,
le 28/09

EN SOUVENIR DE

Pascal Daudre, 67 ans
Djafer Lakrouit, 68 ans
Michel Pastol, 80 ans
Monique Philbert épouse Gasson, 92 ans
Simone Merlin épouse Verdun, 94 ans
Philippe Dugué, 75 ans
Suzanne Desauay épouse Nault, 95 ans
France Boschet veuve Antoine, 83 ans
Colette Sueur, 94 ans
Roland Loiret, 94 ans

BIEN À BEYNES

Liste menée par Yves Revel

Dans le fonctionnement traditionnel d'un conseil municipal, il est courant que l'opposition formule des critiques sur la gestion de la majorité, allant des choix budgétaires aux projets structurants pour la commune. Nous comprenons cette dynamique et savons que ces remarques font partie intégrante du débat démocratique.

L'opposition souligne que nous ne prévoyons pas assez, que nous engageons des dépenses jugées inutiles ou que notre vision d'ensemble serait insuffisante. Ces reproches, bien qu'ils soient classiques et prévisibles, s'inscrivent dans la continuité des critiques que toute majorité peut recevoir de la part d'une opposition qui n'est pas en accord avec ses décisions. Ironiquement, ces mêmes membres, lorsqu'ils étaient aux responsabilités, faisaient l'objet de commentaires similaires. C'est le jeu, et nous l'acceptons sans perdre de vue notre objectif principal : servir les habitants de Beynes de la meilleure manière possible.

Nous poursuivons nos actions avec pragmatisme et persévérance, nous pouvons citer à cet égard notamment la gestion du patrimoine historique de notre centre-ville qui fait souvent l'objet de débats. Le château de Beynes, joyau de notre commune, représente un défi permanent. Depuis son classement en tant que monument historique, la complexité administrative s'est accrue, redant chaque projet d'entretien long et ardu. Ainsi, la reconstruction du mur effondré en 2016 se heurte encore aujourd'hui à des procédures multiples et à des exigences administratives importantes. Pour la petite histoire, si nous souhaitions reconstruire le mur aujourd'hui, la somme s'élèverait à près d'un million d'euros, contraints par des prescriptions qui nous dépassent. Ces obstacles freinent nos efforts, mais ils ne diminuent en rien notre détermination à préserver et valoriser ce patrimoine unique.

Par ailleurs, lors du dernier conseil municipal, des critiques ont été émises concernant l'esplanade du château, qui est aujourd'hui utilisée comme un parking. Cette situation ne date pas d'hier et permet aux habitants du centre-ville de se stationner, après tout, la voiture est arrivée après les vieilles pierres. Les difficultés d'entretien du parking résultent de la création nécessaire d'un bassin de traitement des eaux pluviales sous l'esplanade. Cette transformation, bien que nécessaire, entraîne des difficultés dues à la gestion des eaux. Ces éléments montrent combien il est essentiel de considérer l'historique et les contraintes de chaque projet avant de porter un jugement hâtif.

Nous restons engagés à trouver des solutions adaptées pour entretenir ces espaces tout en tenant compte des réalités techniques et financières car, nous en convenons tous, la préservation du patrimoine ne peut se faire sans une gestion responsable et réfléchie. Nos efforts, bien que parfois critiqués, visent à concilier le respect de l'histoire de notre commune avec les nécessités modernes de gestion urbaine. Nous poursuivons ce travail avec une vision à long terme et un souci constant du bien-être de nos concitoyens.

Notre cap reste clair : mener des actions concrètes et pertinentes pour assurer à Beynes un avenir harmonieux, en préservant son identité tout en répondant aux défis d'aujourd'hui.

BEYNES NOUVELLE DYNAMIQUEListe menée par Sylvie Béguier,
Claude Coppin et Danièle De Roquefeuil

Chers Beynoises et Beynois,

Nous sommes conscients de la quantité de travail effectué par tous nos agents municipaux. En revanche nous nous interrogeons sur l'intérêt d'un recrutement de deux postes de direction. Cela va alourdir la masse salariale alors que certains services manquent encore d'agents de terrain. On peut douter que le service rendu aux Beynois dans leur vie quotidienne soit optimisé.

Par ailleurs des entreprises et commerces ferment dans notre commune et cela nous inquiète. Il est plus que nécessaire de maintenir nos activités économiques avant de se lancer dans des projets farfelus.

De même, nous sommes élus et nous déplorons toujours le fait d'être de moins en moins impliqués et informés des projets ou décisions prises par l'équipe municipale.

Un point positif, nous remercions Monsieur le maire et les services techniques d'avoir pris en considération notre dossier de la rue de Marcq. Nous sommes heureux de constater que les enfants riverains pourront se rendre à l'école avec davantage de sécurité.

Nous restons toujours à la disposition de nos administrés beynois pour toute question.

unispourbeynes@gmail.com

RÉVÉLER BEYNES

Liste menée par Sophie Sateur

L'automne est bien avancé, l'hiver approche.

A la morosité climatique s'ajoutent les difficultés matérielles et financières : explosion de la taxe foncière, augmentations des tarifs municipaux.

Energie, produits alimentaires, ... l'inflation ralentit mais les prix ne baissent pas.

Ne laissons personne sur le bas-côté, réanimons la solidarité de proximité tant abîmée par les années Covid. Merci et encouragements aux associations caritatives qui y travaillent et que chacun dans la mesure de ses moyens les soutienne.

Nous vous souhaitons à tous les fêtes de fin d'année les meilleures possibles, légères et joyeuses, entourés de ceux qui vous sont chers.

Pour nous contacter, partager vos préoccupations ou aspirations : sophiesateur78@gmail.com

UN NOUVEL ÉLAN POUR BEYNES

Liste menée par Nelson Dos Santos

La liste n'a pas envoyé sa tribune à la rédaction.

Fatima et Moussa Ly

UNE LIGNÉE DE CHAMPIONS DE KARATÉ

Engagement, droiture d'esprit et passion, présentation de la famille Ly.

Cette belle et grande famille se retrouve autour de valeurs communes que transmet cet art martial : le dépassement de soi, la persévérance, la concentration, le respect permanent de l'adversaire, la propreté, le partage... Ces valeurs fondamentales sont rappelées à chaque début de cours.

FATIMA, petite puce de 10 ans, les a intégrées depuis qu'à l'âge de 4 ans elle pratique le karaté.

Les filles sont encore peu nombreuses à pratiquer ce sport, mais c'est une tradition familiale chez les Ly ! Son papa Abdoul a lui-même évolué à haut niveau. Le grand frère de ce dernier, Alpha, qui vient d'être sacré vice-champion d'Europe, ainsi que son petit frère Moussa sont entraîneurs au club beynois.

« Nous n'avons jamais poussé notre enfant, c'est elle qui décide ! », insistent M et Mme Ly. Avant d'ajouter : « en revanche, si elle s'engage, nous attendons qu'elle fasse les efforts nécessaires ».

Les entraînements 2 fois par semaine, ainsi que les compétitions ou entraînements renforcés du samedi ne lui font pas peur.

« J'aime les combats, cela me permet de me défouler et j'aime passer du temps avec ma famille », confie la jeune fille, dont la principale motivation reste avant tout de

gagner ! Fatima enchaîne les compétitions. Son palmarès est déjà digne des grands. Aujourd'hui ceinture verte (grade intermédiaire), elle est vice-championne de France en catégorie « pupille ».

« Notre aînée nous a montré des ressources que nous ne soupçonnions pas », confient ses parents. **« Ma fille est timide et réservée à la maison, alors que sur un tatami c'est une guerrière ! »,** ajoute sa maman.

Fatima est un exemple pour ses deux petits frères inscrits également au club. Quant au petit dernier, il sera inscrit dès la saison prochaine.

« Ce qui nous importe ce ne sont pas les résultats, mais l'épanouissement de notre enfant. Ce qu'elle apprend sur un tatami lui servira aussi dans la vie... », concluent-ils.

Dans le cadre scolaire, l'écolière de primaire eu la chance d'assister à une épreuve des JO paralympiques. Mais quelle déception que le karaté ne soit pas une épreuve olympique à Paris

... et ne vous risquez pas à comparer ce sport avec le judo, **« cela n'a rien à voir »**, s'insurge la petite championne.



Dans la famille Ly, MOUSSA le plus jeune oncle de Fatima.

L'art martial japonais avait été intégré, pour la première fois, au Jeux de Tokyo en 2021. Mais coup dur pour ses nombreux adeptes, pas d'épreuve de karaté en 2024 ni en 2028...

« Les JO, c'est le rêve de tout sportif de haut niveau », avoue le jeune homme.

De son côté, Moussa a commencé le karaté dès l'âge de 5 ans. En 20 ans de pratique, il a gravi tous les échelons pour être aujourd'hui au plus haut niveau.

« Faute d'être suffisamment médiatisé, le karaté reste un sport amateur ...

mais nous nous entraînons comme des pro ! », explique le champion, plus que jamais motivé par la performance. Son parcours mérite d'être salué : champion d'Europe en équipe et en individuel en 2019 ; champion de France en équipe en 2022 et 2023 et demi-finaliste en individuel en 2023 ; vice-champion



de France universitaire en 2023. La prochaine coupe de France, déjà remportée en 2022 et 2023, est organisée à Lille en décembre prochain. Actuellement en Master 1 STAPS, Moussa envisage de poursuivre ses études pour devenir kinésithérapeute. L'étudiant brillant a intégré la liste officielle du ministère des sports et, en parallèle, enseigne au karaté club de Beynes.

Enfin, le jeune homme lève le voile sur l'origine de cette belle histoire familiale :

« Mon papa est fan des arts martiaux et des films de Bruce Lee ». Et d'ajouter : « le fait que nos noms se prononcent de la même façon nous a toujours beaucoup amusé » !

“ La ville de Beynes souhaite à ces deux jeunes sportifs de continuer à s'épanouir dans leur sport de prédilection.

Les mettre à l'honneur c'est aussi l'occasion de remercier le travail important réalisé par le club beynois et plus particulièrement ses entraîneurs Alpha Ly et Mohamed Guendouzi.

Le karaté est bien plus qu'un art martial, c'est un mode de vie.

”



POMPES FUNÈBRES ALAIN PADEL S.A.R.L.

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule

©Syda Productions/Fotolia

Marché DE NOËL

**samedi
14 déc.
10h - 18h**
Place du 8 Mai 1945

**Animations
Père Noël
Restauration
sur place**

Téléth^h

Marché de fin d'Année

**dimanche
22 déc**

DIVERS STANDS

ANIMATIONS
Photobooth
Distribution de chocolats
Atelier cartes de Noël

MON MARCHÉ, JE LE FAIS À BEYNES
Un marché pour tous, des saveurs pour chacun !

Tous les jeudis et dimanches
de 8h00 à 13h00 sur la Place du 8 Mai 1945